

# Oraison funèbre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210388>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avec cette affabilité et cette grâce naturelle que les sommeliers pommadés n'acquerront jamais.

Aubonne, l'après-midi, semblait inhabitée. Tout le monde était à la promenade, les uns au Chêne, les autres aux Grands Bois d'Allaman, d'autres encore au Signal de Bougy. En montant là-haut, nous rattrapâmes des familles entières qui s'en allaient gaiement « croquer » les œufs de Pâques. A l'orée de la forêt couronnant le sommet, des centaines d'autres promeneurs, venus des villages avoisinants, assistaient à divers jeux organisés pour les enfants et auxquels petits et grands semblaient prendre un égal plaisir. L'un de ces divertissements consistait, les yeux bandés, à frapper d'une baguette un œuf suspendu à un rameau de sapin.

De la splendeur du paysage, nous ne dirons rien, pour ne pas répéter ce qui a été dit tant de fois déjà. Que si, cependant, quelque lecteur ne s'en était fait encore aucune idée, nous l'engagerions à se rendre à l'incomparable signal avant d'être à l'article de la mort, à moins qu'il ne se contente des vers écrits à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'historien Mallet du Pan :

Ne gravirai-je plus cette cime éthérée,  
Ce Bougy, dont mes pas ont tant foulé de fleurs ?  
Où l'œil s'égarait au loin, suivi de la pensée,

Où souvent j'ai versé des pleurs  
Sur nos plaisirs si courts, sur nos longues douleurs,  
Sur ce désir inné que l'homme a de connaître  
Et qui ne le conduit qu'au doute ou qu'à l'erreur.

Le morceau est assez long et ne peut prétendre au titre de chef-d'œuvre. Détachons-en toutefois, à titre de curiosité, encore les passages suivants :

Bougy, ton horizon immense,  
Des rochers du Valais aux coteaux de France  
M'offre mille tableaux que saisit un coup d'œil.

A mes pieds je vois les moissons  
Tomber sous mille mains rustiques,  
Et j'entends de Bacchus les nourrissons joyeux  
Répéter leurs chansons antiques  
En cultivant des ceps plantés par leurs aïeux.

Après avoir ouï chanter les « nourrissons de Bacchus », Mallet du Pan contemple le Léman et termine ainsi :

Beau lac, c'est dans ton sein que je vois ces  
[hameaux,  
Ces tours, ces cités, ces villages,  
Ces ruines de vieux châteaux,  
L'azur du firmament, la pourpre des nuages,  
Et les pampres de ces coteaux.  
Ne vante plus, magique Thessalie,  
Ton Pinde et sa fontaine, et l'Olympe et ses dieux,  
Ni de Tempé les champs délicieux :  
Vains tableaux de la poésie,  
Non, vous n'égalez pas ceux que j'ai sous les yeux.

Nous pas ne nous ont jamais portés dans la « magique Thessalie » ; nous n'en jurons pas moins, à l'exemple du versificateur, que le pays d'Aubonne et de Bougy la vaut sous tous les rapports. V. F.

### ORAISON FUNÈBRE

Un jeune paysan avait un vieil oncle et une vieille tante. Ils habitaient un village assez éloigné du sien. Le vieil oncle et la vieille tante étaient dans l'aisance et n'avaient pas d'enfants. Or leur neveu « leur tenait les pieds au chaud ».

Un beau jour — il y avait déjà plus de trois mois qu'il n'était allé leur faire visite — le jeune paysan se dit : « Y me faut aller voir ce que deviennent l'oncle et la tante. Tout de même, l'oncle n'était pas très bien quand j'y ai été la dernière fois. C'est le moment de se montrer. »

Arrivé à destination, le neveu frappe à la porte. Sa tante vient ouvrir et le fait entrer. Lui, s'informe de la santé de la bonne vieille.

Après un moment de conversation, ne sachant plus que dire à sa tante, peu loquace, et surtout étonné de ne pas voir son oncle, il demande :

— Alo!... et l'oncle, qu'est-ce qu'y devient ?

— L'oncle?... Y repose.

— Ah!... y repose!... Bon!... bon!... Alo, y ne faut pas le déranger...

La conversation reprend, plus ou moins languissante, sur un autre sujet.

Et l'oncle ne vient toujours pas.

Le jeune paysan regarde sa montre, puis manifeste quelque impatience. Il hasarde :

— L'oncle ne vient pas. Voilà déjà trois heures. Le temps passe.

— Je t'ai dit qu'y repose.

— Oué!... Encore?... Y faut tout de même qu'y soit rudement fatigué!...

La tante n'ayant pas répondu à cette question détournée, le neveu recommence à parler de la pluie et du beau temps.

L'oncle est toujours invisible.

Soudain, le jeune paysan, dont l'impatience ne se contient plus, sort de nouveau sa montre :

— Diab! déjà quatre heures. Y me faut voir songer à rentrer. Je n'aimerais pourtant pas m'en aller sans avoir dit bonjour à l'oncle.

— Mais quand je te dis qu'y repose! répliqua la tante, un peu vivement.

— Ah!... oué!... oué!... Mais où repose-t-y?

— Au cimetière!

— Au cimetière?... Au cimetière?... Oh! rave, alorssé!

### L'EXPÉRIENCE DE CROQUE!

#### II

— J'ai réfléchi, M. Gâtoullat, dit-il au député quelques jours après la conversation précédente, aux moyens que nous pourrions employer pour suppléer les instruments du cabinet de physique, c'est bien simple.

— Bien simple?

— Oui, conseiller. Nous avons besoin d'une machine pneumatique, n'est-ce pas?

— Oui, afin de raréfier les monécules, ou molécules, comme disait le professeur.

— Eh bien! il n'y a pas besoin de chercher loin; nous avons plusieurs citoyens de Villars-le-Sage qui font très bien le vide.

— Ah!

— Quand une chopine est rase pleine, si on la boit d'un seul coup, il n'y reste plus que fort peu de molécules.

— C'est vrai.

— Pierre à la Judith nous rendra ce service.

— Pourvu que la chopine ne soit pas remplie d'eau.

— Cela va sans dire; conseiller, je compte sur votre cave, qui est très bien garnie, ensuite vous me fournirez encore autre chose: je compte sur votre chat.

— Sur mon chat?

— Oui, c'est une source d'électricité, dit Maître Pierre, quand on le frotte à rebrousse-poil.

— Et ça ne le tuera pas?

— Au contraire, conseiller, il n'en sera que plus ardent après les souris. Nous lui attacherons un long bout de fil de fer à la queue qui conduira le fluide jusqu'au fond de la chopine, à travers le bouchon. Vous voyez comme c'est facile.

— Une chose m'inquiète, M. Roidinet. Pierre à la Judith saura-t-il remettre le bouchon assez tôt, ensuite que le vide soit parfait?

— Il s'exercera. Mais il nous faut une petite

répétition. Le vendredi 14, vous amènerez Pierre à la Judith et votre matou.

— J'y consens.

— N'oubliez pas les chopines. On ne réussira peut-être pas à la première.

— C'est entendu. Pourvu que Pierre à la Judith ne se...

— Ce serait un petit malheur. On le mètrra à côté, dans la chambre d'école.

La répétition du vendredi 14 décembre fut accidentée. Était-ce la faute de Pierre à la Judith, qui n'aspirait pas assez fort, ou du chat, qui ne dégageait pas assez de fluide, nous l'ignorons. D'ailleurs l'abominable bête, après les premières frictions, s'enfuit en toute hâte, traînant après elle le fil de fer et la chopine. Un grand découragement s'empara du conseiller. Malheureusement on ne pouvait renvoyer la conférence, annoncée par les feuilles publiques et dans tous les villages voisins. Le régent, lui, ne s'embarrassait pas pour si peu. Sans trop s'inquiéter des péripéties de la répétition, il jura au conseiller que l'expérience réussirait.

— Si c'est comme aujourd'hui, objecta M. Gâtoullat.

— Non, certainement, la nature nous refuse ses faveurs, nous forcerons la nature, voilà tout.

— Vous m'en répondez.

— Sur ma tête.

Le lendemain, longtemps avant l'heure fixée, une nombreuse assistance remplissait les parvis municipaux. On voyait au premier rang tous les fromagers du district, attirés par le sujet de la conférence.

Un peu avant huit heures, le député Gâtoullat arriva, accompagné du régent qui portait les appareils, un long fil de fer et plusieurs chopines. Le conseiller était un peu rouge, et plein d'ardeur scientifique. Il prit crânement la parole.

« Citoyens, dit-il, nous sommes réunis ici pour nous occuper de l'atome. On appelle atome un petit morceau de matière brute. »

Les fromagers firent un geste de désappointement.

« Tous les corps sont composés d'atomes, ces atomes forment des groupes qu'on appelle monécules ou molécules; aussi est-il raisonnable de penser que tous les corps sont composés de monécules. »

L'assemblée écoutait, haletante de plaisir et d'ambition scientifique.

« Ces monécules sont en nombre immense, on a compté que dans une goutte d'eau, il y en avait plus de quatre vingt milliasses de millions. »

Un frémissement d'horreur régna dans tout l'auditoire.

« Il n'y a pas à se fâcher, c'est comme ça, nous n'y pouvons rien. Quand je dis que nous n'y pouvons rien, c'est une manière de parler. Un Anglais, M. Croque, a imaginé une expérience qui va être répétée devant vous par M. le régent Roidinet; voici en quoi elle consiste :

» On prend une chopine, dans laquelle on a fait le vide. On la bouche soigneusement, on y introduit un fil électrique et aussitôt on aperçoit une grande lueur que j'appellerai l'incendie des monécules.

» D'où vient cet incendie ?

» Voici l'affaire; sur les quatre vingt milliasses de millions on en a, par le vide, retiré une vingtaine; les autres, qui ne sont plus gênées, dansent en toute liberté, vont à droite et à gauche, et sitôt que l'étincelle électrique arrive au milieu, l'étincelle et le choc produisent une chaleur infernale. Vous allez voir. »

Alors M. Roidinet se présenta avec sa chopine close; il y ajouta subtilement un fil, ou plutôt, affirma les mauvais plaisants, y introduisit une allumette fédérale. Immédiatement la chopine resplendit d'un éclat sans pareil. Il ne fut pas de longue durée, la chopine se brisa